



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Revitalisation Havre-Kégaska	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3731-160062/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client F3731-160062	Date 2016-08-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-018-16817	
File No. - N° de dossier QCL-6-39095 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-08-24	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2870 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**TITRE : KÉGASKA, BASSE-CÔTE-NORD, REVITALISATION DU HAVRE
MODIFICATION 006**

Inclus dans la présente modification :
- Questions et réponses 15 et 16

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 15

Dans la section 35 20 23, au point 1.3.2, il est question de tapis anti-affouillement pour le brise-lame. Celui-ci n'apparaissant pas dans les dessins et seulement au devis, est-ce qu'il est nécessaire au contrat et si oui, quelles sont les spécifications et autres détails?

Réponse : C'est une erreur, il n'y a pas de tapis anti-affouillement dans le projet.

Question 16

Concernant les lambris en bois dur, vous exigez que le bois réponde aux exigences de l'AWMAC, qui spécifie que le bois doit avoir une humidité inférieure à 12%. Est-ce vraiment nécessaire puisque les pièces vont aller dans l'eau?

Réponse : Non, il n'est pas nécessaire de respecter le 12% d'humidité

***** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées *****